



LE PETIT ALLOBROGE

Nos gouvernants souhaitent écrire l'état d'urgence dans la constitution, ...

inscrivons dans nos consciences un autre état d'urgence : le devoir de résister !

SOMMAIRE

Page 1

Edito

Invitation

Page 2

Le Dahut Taquin –

- L'argent existe

- Relevé pour vous

Union Bancaire

Page 3

Le TAFTA

La paix ne se construit pas
sur la guerre

Barbara Hendriks a dit ...

Page 4

La casse du code du travail

Pétitions

Dans le prochain numéro

Nous contacter

EDITO

Pourquoi le p'tit Allobroges ?

La politique des politiciens relayée par les médias ne correspond pas à ce qu'attendent la majorité des citoyens.

Le nombre d'abstentionnistes en augmentation régulière confirme le rejet de cette politique.

Pour autant la gestion de la commune, du département, de la région et du pays à une répercussion sur notre quotidien au travers des lois, des impôts et des choix politiques.

De plus la sélection des informations nous donne une opinion partielle des sujets abordés. Nous avons fait le choix de vous rapporter des sujets qui nous concernent et qui sont peu diffusés.

Ces feuilles d'information sont aussi les vôtres ! Nous souhaitons que les citoyens s'expriment et nous fassent part de leur vécu, leurs réflexions et propositions.

La politique est un sujet trop important pour laisser les seuls élus s'en occuper.

Dans d'autres pays, En Grèce, en Espagne les citoyens ont décidé de faire bouger la politique ...

Amplifions ce mouvement pour que les citoyens s'investissent. !!!

INVITATION

On en parle depuis des années,
ce projet doit devenir définitif à la fin de l'année,
les communistes de l'ex-canton de Saint-Pierre d'Albigny
(Cruet, Freterive, Saint-Jean de la Porte, Saint-Pierre d'Albigny)

**vous invitent à une réunion publique
d'informations et d'échanges sur un sujet d'actualité :**

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

mercredi 23 mars 2016 à 20h00

Salle des Augustins à Saint-Pierre d'Albigny

Rue Auguste Domenget – 73250 SAINT-PIERRE d'ALBIGNY

Les élus des communes ont été conviés à participer à cette rencontre

le Dahut "taquin"

L'ARGENT EXISTE !!! L'AUSTERITE ? CE N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

Le pacte de responsabilité et le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) sur deux ans ont représenté 32 milliards versés aux entreprises. Ce montant est prévu à 40 milliards en 2017. Pour quel résultat ?

Même si le 1^{er} Ministre semble s'en inquiéter, au-delà des paroles et des déclarations d'intention, peu de monde attend des décisions.

A savoir :

- **32 milliards**, cela représente : **1 million d'emplois** de fonctionnaires payés au moyen pendant 1 an. (ex. : avec plus d'enseignants, la qualité de l'éducation serait améliorée).
- Estimation de **la fraude fiscale en France** en 2011 : **138 milliards**.
- Montant des **dividendes** versés en 2014 aux actionnaires pour les sociétés financières : **50,5 milliards**.
- **Profit des groupes au CAC 40** au premier trimestre 2015 : **38 milliards**, soit + 38% en un an

Pour nos gouvernants, les problèmes des patrons ce sont les salaires et les charges sociales (cotisations) ?

Comparez ces sommes à la **revalorisation du SMIC à 1.700 euros**, cela représente **5,32 milliards**.

L'ARGENT EXISTE ... il faut aller le chercher là où il est !!!

RELEVE POUR VOUS

Source : le magazine du département de la Savoie « SAVOIE MAG », a consacré plusieurs pages intitulées : les 10 idées climat de la Savoie.

Le climat, c'est le thème permanent avec un moment fort lors de la COP 21. Dans la partie énergie, il est question de la consommation d'électricité avec une information sur le chauffage :

« Si tous les Savoyards Se chauffaient au bois plutôt qu' l'électricité, l'économie de CO2 réalisée équivaldrait à 36.522 tous du monde en avion ».

La Comparaison nous paraît pour le moins hasardeuse !

Que consomme un avion ? Du kérosène donc du pétrole, principale cause de la pollution !

Autre élément à prendre en compte : 95% de l'électricité EDF est produite sans émission de gaz à effet de serre, dont 88% proviennent du nucléaire.

Indépendamment de la question du nucléaire, le rédacteur aurait pris en compte ces éléments, le nombre de tours du monde en avion aurait été sensiblement réduit !



DEPUIS LE 1er JANVIER 2016, LE PLUS GROS BRAQUAGE LÉGAL DE L'HISTOIRE PEUT AVOIR LIEU ! D'AUTANT PLUS QUE LE BUTIN NE SERA RIEN D'AUTRE QUE NOTRE ARGENT

Avez-vous entendu parler de la « [Directive européenne sur le redressement des banques et la résolution de leurs défaillances](#) » (Bank Recovery and Resolution Directive) ? Non bien sûr. Pas de débat, pas de loi, surtout pas d'info au journal de Claire CHAZAL ou David PUJADAS... Pas de débat dans l'hémicycle, pas de question au gouvernement encore moins de référendum pour solliciter notre avis.... La directive a été promulguée par voie d'ordonnance le 20 août 2015 dans le creux de l'été.

Si votre banque fait faillite, elle pourra maintenant se renflouer en aspirant vos comptes, sans plus de façons. Une simple ordonnance promulguée par François HOLLANDE a suffi pour que depuis le 1^{er} janvier 2016 une banque en forte difficulté financière puisse, pour se renflouer, ponctionner-les-comptes-de-ses-clients. Non, vous ne rêvez pas !!

On se souvient que suite à la « crise bancaire » de 2008, les États européens ont dépensé des centaines de milliards d'euros pour « secourir les banques en difficulté ». Les États ne voulant plus augmenter leur dette, ils ont décidé de faire financer les risques par les déposants. Cela s'appelle le MRU, Mécanisme de Résolution Unique : en cas de risque de faillite d'une banque, ce seront désormais les actionnaires, les créanciers obligataires, puis les déposants (au-dessus de 100 000 euros) qui seront sollicités en premier, plutôt que l'État. Les personnes épargnant pour leurs vieux jours, en obligations ou autres, pourraient être lésés en cas de crise financière, comme cela a été le cas récemment pour les déposants de 4 banques régionales italiennes et d'une banque de Chypre.

Nous ne sommes pas responsables des politiques financières qui amènent les krachs boursiers. Depuis la crise financière de 2008, les centaines de milliards apportés par les États aux banques ont servi pour une bonne part à alimenter les bulles de toutes sortes ; le meilleur exemple étant la Deutsche Bank qui proposait il y a quelques années une rentabilité des capitaux (ROE) de 25 % ! et a partiellement atteint ce but en finançant la bulle immobilière en Espagne. On sait ce qu'il en est advenu en Espagne (500 expulsés de leur logement par jour...). La DB est actuellement impliquée dans de nombreux scandales financiers et fait l'objet de poursuites judiciaires.

Ces (centaines de) milliards de liquidités des banques doivent **financer l'économie réelle** et non alimenter les spéculations de toutes sortes, les bulles qui éclateront un jour ou l'autre.

Qui n'a jamais déposé un sac de vêtements dans un conteneur « LE RELAIS » pensant ainsi en faire profiter une association caritative ?

Environ 19000 conteneurs mis à notre disposition dans tout l'hexagone, une flotte de plus de 650 camions sillonnent nos routes pour les vider et déposer chaque année plus de 100 000 tonnes de vêtements collectés dans les centres de tri, 70 boutiques de vente « DING FRING ». Le RELAIS fonctionne en vase clos.

Seulement, voilà, Le RELAIS n'est pas une association caritative, mais une société coopérative qui fait de la collecte des vêtements un commerce.

Les vêtements collectés ne sont pas redistribués, ils sont vendus ou recyclés.

Que deviennent vos vêtements une fois déposés et collectés par le RELAIS ?

100 000 tonnes de vêtements collectés Par an

6% sont remis en vente dans les boutiques (DING FRING)

Les vêtements de marque et de très bonne qualité sont mis en vente pour un prix allant de 5 à 200€.

55% sont exportées (Sénégal, Burkina Faso, Madagascar, Tunisie)

Les vêtements récoltés sont triés selon leur matière (coton, acrylique...) et compactés en balles pour être revendus de 80 à 400€ la tonne. La tonne de jean pouvant être vendue jusqu'à 3000€, soit l'équivalent d'une tonne de cuivre.

10% sont transformés en chiffons

Pour toutes sortes d'activités professionnelles (industrie, sociétés de nettoyage)

26% pour fabrication de matières premières (isolant)

Les vêtements récupérés sont lacérés, broyés et compactés pour former des panneaux d'isolation.

3% sont évacués en déchets

Incinérés ou enfouis

En 2014, l'entreprise EBS le RELAIS France dégageait un chiffre d'affaire de 2 163 394 €. Il a plus que doublé depuis l'année 2008. Après l'or noir, l'or blanc, voici venu le temps de l'or textile.

Comme Tout opérateur de tri conventionné Eco TLC (textile, linge de maison, chaussure) en France et en Europe LE RELAIS perçoit depuis 2008 une éco contribution de 69 € par tonne de textile trié.

Le contenu de nos armoires attire des appétits féroces. Des entreprises privées, Veolia, Suez environnement entre autre sont dans la course et le business du textile et elles ne reculent devant rien pour capter nos dons.

Bien visibles sur certains conteneurs, on pourrait croire que les restos du cœur, le secours catholique, l'association de paralysés de France récupèrent une partie des vêtements collectés. Il n'en est rien, ces associations sont subventionnées, à hauteur de 3000€/mois pour certaine en échange de leur logo c'est tout. Certaines entreprises vont jusqu'à se revendiquer d'associations d'enfants atteints de la leucémie... Un énorme profit financier vaut bien quelques mensonges et autres tromperies.

Alors, si vous voulez réellement faire un don, déposez donc vos vêtements usagers dans des associations caritatives ou dans un dépôt vente. Vous serez certains qu'ils seront utilisés à bon escient et profiteront à des personnes en difficulté.

**LA PAIX NE SE CONSTRUIT
PAS PAR LA GUERRE**



Pas un jour ne se passe sans que les responsables politiques n'attisent le feu au Moyen-Orient. En notre nom, il faudrait toujours plus de « frappes », « d'opérations extérieures ». Dans ce conflit, quels sont « nos » alliés ? « nos » adversaires ? Quels sont les buts de la Turquie, « notre » alliée dans l'OTAN ? On sait maintenant que ses adversaires ne sont absolument pas les intégristes, qu'elle soutient, mais les Kurdes. On sait aussi que l'Arabie saoudite, un des pays les plus rétrogrades au monde, dont les forces armées souhaiteraient intervenir massivement avec la Turquie en Syrie, n'a pas davantage pour adversaire les djihadistes, la société saoudienne étant fondée sur l'intégrisme théocratique.



Les conséquences de ce conflit sont immenses, en premier lieu des pays complètement dévastés, terreau de l'intégrisme ; des populations qui vivent ce cauchemar au quotidien depuis des années ; des centaines de milliers de migrants jetés sur les mers, rejetés par de nombreux pays devenus xénophobes face à l'ampleur de la vague ; des frontières fermées alors qu'on nous promettait une idyllique liberté ; en France, un état d'urgence dont on constate depuis quelques semaines l'ampleur des atteintes aux libertés, des personnes maintenues arbitrairement à résidence, les citoyens privés du droit de manifester ; de plus, ces « opérations extérieures » coûtent cher, plus d'un milliard d'€ par an depuis 3 ans ; sans compter la déhumanisation des belligérants, viols de masse, abus sexuels...

Assez... Pas en mon nom. Qu'allons-nous faire dans cette galère ? La France, devenue un des pays les plus interventionnistes, doit faire fonctionner sa diplomatie, doit se poser les bonnes questions : comment mettre fin à cette guerre ? et non comment la gagner. Il faut cesser l'ingérence, les opérations extérieures. Notre pays doit soutenir un processus de paix sous l'égide des Nations Unies.

Réécoutons sur le site de l'INA l'intervention du Président Jacques Chirac en mars 2003 lorsque tous les va-t-en-guerre, Américains, journalistes français, tentaient d'entraîner notre pays dans leur guerre à l'Irak :



**« la guerre est toujours
la pire des solutions... ».**

A MEDITER

Barbara HENDRICKS : cantatrice afro-américaine, citoyenne des Etats-Unis, Ambassadrice de l'ONU pour les réfugiés depuis plus de 30 ans.

Elle a déclaré :

**« en réalité les gouvernants
instrumentalisent la peur des
autres pour garder le pouvoir. »**





Présentée comme une mesure destinée à favoriser l'emploi, la réforme du Code du travail soulève l'indignation générale, sauf, bien entendu celle du MEDEF, véritable porte-plume de ce projet..

exemple : Aujourd'hui les dérogations aux limites maximales sur la durée du travail sont soumises dans des cadres bien précis à l'autorisation de l'Inspection du travail
Demain, un simple accord d'entreprise suffira pour travailler jusqu'à 60 heures par semaine ...
Vous avez des enfants mineurs, apprentis ? aujourd'hui il peuvent travailler + de 8 H. par jour, demain ce sera 10H.

Quant aux licenciements abusifs, aujourd'hui, la réparation du préjudice relève de l'article 1382 du code civil. Demain si on plafonne la réparation du dommage créée par un licenciement abusif c'est une manière de le légaliser puisqu'on prévoit à l'avance les limites de la réparation qui serait due ...

La hiérarchie des normes : très simplement, les clauses d'un contrat de travail ne peuvent pas être inférieures à la convention collective, qui ne peut pas être inférieure au Code du travail, qui ne peut pas être inférieur à la Constitution etc ...

Il s'agit d'un principe de base que notre « ministresse » vient de bafouer en faisant du contrat de travail un lien « supérieur » aux textes qui lui sont soumis.

Mais on ne vous dit pas tout.

La logique du code du travail, protéger le salarié dans la disproportion qui existe dans le contrat de travail : le salarié vend sa force de travail pour vivre, l'employeur achète une force de travail pour ... faire du profit.

Cette disproportion a entraîné, la création d'un code « protecteur » de la partie au contrat la plus vulnérable : le salarié.

Mais les attaques pleuvent, qui nient le caractère protecteur du Code du travail.

Ainsi, dans le rapport « Badinter » on peut lire :

Art. 1 « Les libertés et droits fondamentaux de la personne ... sont garantis dans toute relation de travail mais des limitations peuvent être apportées si elles sont justifiées par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise »

Ainsi, le « bon fonctionnement » de l'entreprise devient supérieur aux libertés fondamentales.

On voudrait nous faire croire que la réforme du Code du travail, comprend la libéralisation des licenciements, favoriserait l'embauche et inverserait la courbe du chômage si chère à la candidature de Hollande en 2017.

Ben voyons ??? Quelle logique purement arithmétique peut associer la facilité de licencier avec la création d'emplois ? Cherchez l'erreur !!!

Ce projet de réforme doit tout simplement être supprimé !



LES CIRCUITS COURTS

« Face à une politique agricole à bout de souffle, il est possible de rémunérer correctement le travail paysan tout en faisant vivre notre territoire. De nombreux producteurs proposent une vente directe. Les circuits courts peuvent être une solution face à un négoce qui peut, actuellement sans contrainte, payer les productions à un prix inférieur au coût de revient ».

PÉTITIONS À SIGNER ET À PARTAGER SANS MODÉRATION

LOI TRAVAIL: NON MERCI !!!!

Une loi qui irait à contre sens de toute l'histoire du progrès social et démocratique, qui ne ferait pas reculer le chômage et nous plongerait un peu plus vers la précarité, le mal travail, le mal vivre..... **C'est NON !!!**

Lien : <https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitavailnonmerci>

LES 8 DE GOODYEAR

Défendre les 8 de ex Goodyear c'est défendre l'ensemble des salariés de ce pays qui est en train de se "Vichyser", car aujourd'hui ce sont les syndicalistes que l'on veut mettre en prison, demain ce seront des prisonniers politiques etc...

Lien : <https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear>

Vous voulez réagir à notre parution, vous souhaitez nous rencontrer, nous rejoindre :

pcfsaintpierredalbigny@laposte.net